

CONDITIONS ET TARIFS

Tarifs en vigueur au 1er août 2021

Sommaire

Sommaire	2
EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	3
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE	
VOTRE COMPTE	3
OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOTURERELEVES DE COMPTE	
TENUE DE COMPTE	3
BANQUE A DISTANCE	
INTERNET	4
PAR CORRESPONDANCE	
VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT	
VIREMENT	4
PRELEVEMENTS/TIPCHEQUES	
OFFICES CDOLIDERG DE GEDATIGES	
OFFRES GROUPEES DE SERVICES GPA (Gamme des moyens de paiement alternatifs au chèque)	
IRREGULARITE ET INCIDENTS	
COMMISSION D'INTERVENTION	5
OPERATIONS PARTICULIERESINCIDENTS DE PAIEMENT	
DECOUVERTS ET CREDITS	5
CREDITS A LA CONSOMMATION PRET SUR GAGES	
MICROCREDIT	6
CREDITS IMMOBILIERSEPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	
EPARGNE BANCAIRE	
PLACEMENT FINANCIERS	
AUTRES SERVICES VENTES AUX ENCHERES DU SERVICE DES PRETSSUR GAGES	
VENTES AUX ENCHERES VOLONTAIRESErreur! Signet no	on défini.
ESTIMATION D'OBJETS D'ART ET DE BIJOUXLOCATION D'ESPACESLOCATION D'ESPACES	7
MONNAIE COMPLEMENTAIRE SOL VIOLETTE POINT CONSEIL BUDGET	
RESOUDRE UN LITIGE	

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

LISTE DES SERVICES	<u>PRIX EN EUROS</u>
Abonnement permettant de gérer ses comptes sur	Non proposé
l'internet	
Produit offrant des alertes sur la situation du compte par	Non proposé
SMS	
Carte de paiement internationale à débit immédiat	Non concerné
Carte de paiement internationale à débit différé	Non concerné
Carte de paiement à autorisation systématique	Non concerné
Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement	Non concerné
de la zone euro avec une carte de paiement internationale	
Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	Non concerné
Frais de prélèvement	Gratuit
Commission d'intervention	Non concerné
Assurance perte ou vol des moyens de paiement	Non proposé

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLOT	<u>URE</u>
Ouverture de compte	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit
Modification de dossier	Gratuit
RELEVES DE COMPTE	
- mensuel - annuel	Gratuit Gratuit
	Non disponible
Relevé de compte en ligne TENUE DE COMPTE	Non disponible
Frais de tenue de compte	Gratuit
Edition de duplicata	Gratuit
SERVICES EN AGENCE	
Retrait, dépôt sur le compte	Gratuit

BANQUE A DISTANCE

INTERNET	
Ouverture de compte	Non disponible
Consultation de compte Epargne/Placement	Non disponible
Consultation de compte Prêt sur Gages	Gratuit
Paiement des prolongations Prêt sur Gages	Gratuit
PAR CORRESPONDANCE	
Ouverture de compte	Non proposé
Clôture de compte	Gratuit
Envoi de relevé de compte	Gratuit
Paiement des prolongations de Prêt sur gages par carte bancaire et téléphone	Gratuit
Avis de bonis ≥ 15 euros	Frais d'affranchissement prélevés sur le boni ¹

VOS MOYENS ET OPERATIONS DE PAIEMENT

CARTES	
	Pas de délivrance de carte bancaire
Paiement par carte au guichet du Crédit Municipal	Gratuit
VIREMENT	
Virement d'un compte externe vers un compte interne	Gratuit
Virement d'un compte interne vers un compte externe	Gratuit
PRELEVEMENTS/TIP	
	Non concerné
CHEQUES	
	Pas de délivrance de chéquier
<u>ESPECES</u>	
Versement et retrait en espèces	Maximum 3 000€ (op. de prêt sur gages) Maximum 1 000€ (autres opérations)

TCf. Art. D.514-21 du Décret n° 2008-1402 du 19 décembre 2008

² Cf. Décret n° 2016-1985 du 31 décembre 2016 pris pour l'application de l'article L. 112-6 du Code Monétaire et Financier relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

GPA (Gamme des movens de paiement alternatifs au chèque)

Non concerné

IRREGULARITE ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION	
	Non concerné
OPERATIONS PARTICULIERES	
Frais par avis à Tiers Détenteur	102€
Frais par saisie-attribution	102€
Frais par oppositions administratives	102€(Le montant des frais afférents à une opposition administrative est égal à 10% du montant dû au Trésor Public et plafonné à 102€)
Frais d'actes et contentieux (Crédits)	8% du Capital Restant Dû
INCIDENTS DE PAIEMENT	
Frais de rejet de prélèvements	Gratuit

DECOUVERTS ET CREDITS

CREDITS A LA CONSOMMATION			
PRET SUR GAGES Durée : 6 mois			
AUX D'INTERETS	Taux mensuel	Taux annuel	TAEG*
Prêts inférieurs à 100 €	0,00%	0,00%	2,01%
Prêts de 101 €à 3 000 €	0,90 %	10,80 %	13.21%
rêts de 3 001 €à 6 000 €	0,60 %	7,20 %	9,41%
rêts supérieurs à 6 000 €	0,25 %	3,00 %	5,06%
dont frais de garde et d'assurance semestriels	1 % du capital prêté		
énalité pour paiement tardif d'intérêts	3,00 % du capital prêt	é (après un délai de	8 mois)
rais d'opposition et de duplicata rais de correspondance	15 € par contrat 5 €		
rais pour retrait de vente ⁴	Prêts supérieurs à 100	€ 15 € pa	r contrat
'rais de garantie	Un droit de garantie de lors qu'au moins un de bénéficié de l'appositi	objet faisant partie	1 3

³ Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

⁴Concerne les gages retirés **15 jours** et moins avant la date de vente

 $^{^5}$ Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts 6 Non assujetti à la TVA – Art. 256 B du Code Général des Impôts

Exemples:

• Montant du prêt : 100€

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 0 €- droit de magasinage : 1 €- Coût total :

1€

• Montant du prêt : 1 000 €

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 54 €- droit de magasinage : 10 €- Coût

total: 64.00 €

• Montant du prêt : 10 000 €

Contrat de 6 mois : intérêts simples : 150 €- droit de magasinage : 100 €- Coût

total : 250 €

MICROCREDIT

TAEG: 3%

Montant: Minimum: 300€ Maximum: 3 000€

Durée : De 6 à 36 mois maximum

Frais de dossier : Néant

CREDITS IMMOBILIERS

Non proposé

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS⁹

	ARGN		
K. P /	ARIJN	K. KA	

Livret d'Epargne Solidaire 0.20% bruts/an

PLACEMENT FINANCIERS

Compte à Terme Solidaire 12 ou 24 mois CAT 12 mois : 0.10% bruts/an

CAT 24 mois: 0.15% bruts/an

ASSURANCES ET PREVOYANCE Non proposé

⁷ Pour certaines communes, le taux de 3% est ramené à 0% du fait de la prise en charge des intérêts par la ville ou le CCAS.

⁸ Jusqu'à 5 000 €dans certains cas particuliers laissés à l'appréciation du Crédit Municipal de Toulouse

⁹Encours maximum par client : 100 000.00€

¹⁰Le microlivret est réservé personnes éligibles à un microcrédit, c'est-à-dire des personnes identifiées comme étant en situation économique fragile.

AUTRES SERVICES

<u>VENTES AUX ENCHERES DU SERVICE DES PRETS SUR GAGES</u>		
La vente se fait au comptant.		
Frais acheteur 16.40% TTC en sus de l'adjudication à la charge de		
	l'acquéreur	
Frais vendeur (dont ventes volontaires)	Frais sur préparation de vente : 5% de l'adjudication (en cas	
	de bonis)	

ESTIMATION D'OBJETS D'ART ET DE BIJOUX		
Estimation	Gratuit	
LOCATION D'ESPACES		
Frais de location	450€HT/ jour	
Frais forfaitaires	30€HT/ iour	

GARANTIE DES METAUX PRECIEUX	
Frais d'apposition du poinçon sur les métaux précieux	8€/ HT ¹¹

MONNAIE COMPLEMENTAIRE SOL VIOLETTE		
Adhésion 5€- 15€- 20€(en fonction de la capacité de paiement) Echange euros/sols 1€= 1 sol		
Frais d'échange sols/euros Frais de Fonte (sols de + de 3 mois)	5% 2%	

POINT CONSEIL BUDGET	
Etude et conseils financiers	Gratuit
Aide au montage des dossiers de surendettement et rétablissement personnel	Gratuit
Aide au suivi des plans de surendettement	Gratuit

RESOUDRE UN LITIGE

Le Crédit Municipal veille à apporter à ses clients la meilleure qualité de service et veille à ce que toutes les insatisfactions et tous les dysfonctionnements qui pourraient advenir, puissent trouver une solution rapide.

Si vous souhaitez poser une question, exprimer un problème ou une insatisfaction, votre chargé de clientèle est votre interlocuteur privilégié.

Si aucune solution satisfaisante n'a pu être trouvée, vous pouvez vous exprimer auprès du service réclamations, qui vous répondra de manière adaptée :

- par courrier : Crédit Municipal de Toulouse, Service Réclamation, 29 rue des Lois BP 10603, 31006 TOULOUSE cedex.

Suite à ce courrier, si aucune réponse ne vous apporte satisfaction et sous réserve d'éligibilité de votre demande, vous pouvez saisir par écrit le Médiateur en exposant votre demande à l'adresse suivante : Médiateur de la consommation, Société Médiation Professionnelle, 24 rue Albert de Mun -33000 Bordeaux -www.mediateur-consommation-smp.fr.

La procédure est gratuite pour le client, la rémunération du médiateur étant à la charge du Crédit Municipal. Le client conserve en revanche la charge de ses propres frais, notamment de déplacement, de production et d'envoi de pièces justificatives.

¹¹ Service réservé aux professionnels